



**CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES
VII^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
QUITO, ÉQUATEUR, DU 29 MAI AU 3 JUIN 2006**

Commission de la démocratie et de la paix

Recommandation sur Haïti

CONSIDÉRANT que la tenue d'élections constitue une étape fondamentale vers la restauration de la démocratie, la consolidation des institutions et la stabilité en Haïti;

CONSIDÉRANT que les deux tours des élections présidentielle et législatives en Haïti, qui se sont déroulés le 7 février et le 21 avril 2006, ont été globalement jugés libres et transparentes par la majorité des 300 observateurs internationaux présents;

CONSIDÉRANT que les résultats des deux tours des élections présidentielle et législatives en Haïti ont été acceptées et légitimées par le peuple haïtien et reconnues par la communauté internationale;

CONSIDÉRANT que, compte tenu des circonstances, les Haïtiens se sont déplacés aux urnes en grand nombre et ont démontré un attachement à la démocratie;

CONSIDÉRANT qu'aucun parti politique n'a obtenu une majorité tant au Sénat qu'à la Chambre des députés et considérant que certaines formations politiques ne comptent qu'un seul élu à l'Assemblée nationale;

CONSIDÉRANT que le président René Préval devra forger des alliances avec d'autres partis à l'Assemblée nationale en vue de former le prochain gouvernement, son parti n'ayant pu obtenir la majorité des suffrages;

CONSIDÉRANT que le prochain gouvernement sera appelé à tendre la main à toutes les forces politiques du pays afin de créer des conditions propices pour que les institutions contribuent au développement démocratique d'Haïti;

CONSIDÉRANT que lors de la Conférence des donateurs, organisée à l'initiative des Nations Unies, de la Banque mondiale, de la Commission européenne et de la Banque interaméricaine de développement, en juillet 2004 à Washington, près de 1,4 milliard de dollars de prêts et de dons ont été promis au gouvernement d'Haïti en vue de la reconstruction du pays;

CONSIDÉRANT que la violence et la pauvreté continuent d'affliger le peuple haïtien.

NOUS, représentantes et représentants des congrès et des assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, des parlements régionaux et des organisations interparlementaires réunis à Quito, Équateur, dans le cadre de la VII^e Assemblée générale de la Confédération parlementaire des Amériques :

FÉLICITONS le peuple haïtien pour le sens civique et le sérieux démontrés dans le cadre de ces élections;

PRENONS acte des résultats du premier et du deuxième tour des élections présidentielle et législatives en Haïti;

RECONNAISONS les progrès enregistrés à ce jour dans le processus politique en Haïti;

APPELONS le prochain gouvernement haïtien à encourager un climat de dialogue et de réconciliation nationale;

ENCOURAGEONS les autorités et le peuple haïtien à relever les défis de la sécurité, de l'État de droit et du développement économique et social;

ENCOURAGEONS le président haïtien René Préval et les différents partis représentés au Parlement haïtien à coopérer afin de trouver des solutions durables aux problèmes politiques, économiques et sociaux qui afflagent le pays;

INSISTONS pour que les institutions financières et les donateurs internationaux concourent au développement économique et social par un appui à long terme au peuple haïtien, et versent sans retard les fonds annoncés;

EXHORTONS la communauté internationale à œuvrer avec le nouveau gouvernement à l'élaboration d'un plan à long terme pour le développement économique, social et politique du pays et pour le renforcement des institutions de l'État;

RÉAFFIRMONS l'engagement des parlementaires des Amériques à appuyer les Haïtiens dans la reconstruction et le développement du pays;

CONVIONS les nouveaux élus de l'Assemblée nationale haïtienne à participer activement aux différentes activités de la Confédération parlementaire des Amériques.